

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Ferney-Voltaire

Introduction

Bonjour, nous vous invitons à répondre précisément et à vous engager à chacune des actions/questions. Merci

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.
exemple pour prendre de bonnes idées et vous inspirer <https://asso.velobesancon.info/plan-velo-2020/>

Action n°2 :

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 8 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 50000 euros

Existe-il pour Ferney ? Vous engagez vous à réaliser le plan vélo durant votre mandature ?

Action n°3 :

Affecter au moins 50 000€ du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

--> le but serait de réfléchir à des actions à mettre en place pour et avec les habitants, les copropriétés, les commerçants, les travailleurs de Ferney et frontaliers etc.

Action n°4 :

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 8 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Reliant la douane de Mategnin à la douane de Vireloup en passant par la rue de Meyrin et la route des Fayards.

Reliant la ville d'Ornex, via la rue de Gex, jusqu'à la douane de Ferney "Tunnel routier" via le centre ville, Grand'Rue et rue de Genève.

Reliant la ville de Prevessin, via la rue de Ferney, jusqu'au centre ville.

Reliant la ville de Prevessin, à l'axe rue de Meyrin - douane de Mategnin, en passant par le chemin de la planche brûlée.

Attention pistes cyclables et bandes cyclables : ce n'est pas la même chose! les bandes cyclables n'ont aucun intérêt et n'inciteront pas les gens à utiliser le vélo (vélotaf, velocargo, autres).

Avec des pistes cyclables, les usagers accéderont de façon sécurisés à tous les points clefs de la ville (commerces, piscine/centre sportif, centre ville, conservatoire, médiathèque, marché, toutes les écoles, le lycée etc.)

Action n°6 :

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines --> relier Ferney avec Ornex via la rue de Gex

--> relier Ferney avec Prevessin via la route de Ferney.

Action n°7 :

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. --> créer tout un réseau cohérent en interconnectant les 3 douanes, le centre de Ferney, la ville de Prevessin et d'Ornex, tout cela relié à la vélo route Gex-Ferney. Réaliser le dossier avant le 31 mai pour obtenir des fonds supplémentaires.

liens : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e2>

[https://www.ecologique-](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CdC_AAP_continuit%C3%A9s%20cyclables%202020.pdf)

[solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CdC_AAP_continuit%C3%A9s%20cyclables%202020.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/CdC_AAP_continuit%C3%A9s%20cyclables%202020.pdf)

Action n°8 :

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**Action n°9 :**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°10 :

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°11 :

Transformer en zone piétonne : - la rue de Meyrin au niveau du restaurant "Mama Trattoria" en passant par le Patriarce jusqu'à la médiathèque

- la Grand'rue au niveau de la police municipale jusqu'au bar/restaurant Patriarce

- le début de la rue de Genève/ le Patriarce jusqu'à la PMI/Maison Saint-Pierre

- l'avenue Voltaire de La Poste/Mairie jusqu'au Carrefour Market.

--> *Zone piétonne et Vélo, trottinette, gyropode etc.*

Action n°12 :

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°13 :

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Action n°14 :

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Créer des P+R grosses capacités à des endroits stratégiques également

- à la limite/l'intersection entre Ornex et Ferney au niveau de l'école Saint-Vincent

- sous le parking du bijou ou sous le parking mairie/l'école Calas (surtout pour les jours de marché pour éviter que les voitures se garent n'importe où sur les trottoirs et les pistes cyclables, mais également pour se garer facilement proche du centre ville afin que les gens puissent profiter à pied ensuite du centre ville, des bars, restaurants, commerces etc.

- au niveau du futur Tram de Ferney, il serait prévu d'arriver au carrefour du bisou

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 :

Offrir du stationnement vélo sécurisé - au niveau des arrêts de bus

- au niveau des futurs P+R, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Vous pouvez avoir des financements pour la ville, profitez en! --> <https://www.fub.fr/alveole>

Action n°16 :

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. - à côté de chaque bâtiment important : écoles, centre sportif, médiathèque, piscine, commerces, postes, boulangeries, bars, parc de la Tire etc.

- arceaux vélos normatifs : ceux de la mairie et en ajouter pour en avoir 6 à 8 par emplacement.

--> “arrache roue” à banir et remplacer : Piscine, office du tourisme etc.

Action n°17 :

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°18 :

Anticiper l’interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°19 :

Intégrer dans le PLU l’obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d’habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l’habitat social.

Action n°20 :

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°21 :

Créer une aide à l’achat d’un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°22 :

Favoriser l’implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°23 :

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°24 :

Créer une agence d’écobilité, Voir ce qui est possible de faire avec les associations vélo, écologistes, les organisations locales etc :

- Apicy ?
- pangloss ?
- dans les locaux de la maison Saint-Pierre ?
- Alternatiba ?
- Colibri ?
- autres ?

Promouvoir une culture vélo**Action n°25 :**

Favoriser le déploiement du programme national “savoir rouler à vélo” dans les écoles primaires,

en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Vous pouvez avoir des financements pour la ville, profitez en! --> <https://www.fub.fr/alveole>

Action n°26 :

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

- Par exemple au parc de la Tire, au parc de l'Abbé Boisson, au centre sportif etc.

Action n°27 :

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°28 :

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°29 :

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Il y a un besoin urgent de réaliser les actions 5 et 6 par rapport à ce point. Il faut penser en plus des pistes cyclables à repenser la continuité et la sécurité des trottoirs pour les poussettes et les fauteuils roulants.

Action n°30 :

Créer une "fête du vélo".

Action n°31 :

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris lors du marché sur la route de Ferney.

Action n°32 :

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.